

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16618**

Intitulé

Responsable d'activités en environnement nucléaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'IRUP, Directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227u Surveillance d'installations de production d'énergie, de climatisation, 230p Coordination de chantiers tous corps d'état

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable d'Activités en Environnement Nucléaire prévoit, organise et gère un ensemble de chantiers de maintenance, de logistique ou de démantèlement dans des installations nucléaires de base.

Ces ensembles font l'objet de marchés globaux, qui sont attribués par thèmes à plusieurs entreprises sous-traitantes.

Capacités attestées

1. Préparation de la prestation,
2. Pilotage de la prestation et gestion des aléas,
3. Management des équipes et pilotage de la sous-traitance

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les métiers des entreprises sous-traitantes du nucléaire peuvent être :

- le génie civil,
- l'électricité industrielle,
- l'automatisme et l'instrumentation,
- la mécanique,
- la robinetterie, tuyauterie,
- la chaudronnerie.

D'autres domaines sont également concernés par la prestation globale en environnement nucléaire :

- l'installation d'échafaudages,
- le calorifugeage,
- le nettoyage, l'assainissement,
- la radioprotection,
- la logistique.
- Responsable d'intervention
- Responsable de chantier
- Chargé d'affaires (génie civil ou autres domaines)
- Chargé d'affaires en assistance technique
- Conducteur de travaux
- Préparateur méthode
- Coordinateur Bâtiment Réacteur

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

H2701 : Pilotage d'installation énergétique et pétrochimique

F1106 : Ingénierie et études du BTP

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

Réglementation d'activités :

Pour exercer son activité sur site nucléaire, le Responsable d'Activités en Environnement Nucléaire doit être titulaire des habilitations et certificats nécessaires selon l'activité professionnelle concernée :

RP1 (RadioProtection niveau 1) : Opérer sans compromettre sa propre sécurité, celle d'un tiers ou l'état radiologique de l'installation

RP2 (Radioprotection niveau 2) : Prendre en compte les aspects collectifs de la prévention des risques lors de la préparation, de l'exécution, du repli des chantiers en zone réglementée

Eventuellement, si l'activité professionnelle se déroule en Centre Nucléaire de Production d'Electricité :

HN1&2 (Habilitations de Niveaux 1&2) : Organiser et diriger des équipes dans le cadre de procédures préétablies ou exercer des opérations de contrôle devant être réalisées par une personne différente de l'exécutant.

HN3 : Toute personne devant réaliser une activité de vérification suivant la note technique UTO 85/114.

Certificat de stage Initial CSQ « CEFRI » (Complément Sûreté Qualité) : Permet de réaliser des interventions sur des Eléments Importants Pour la Sûreté (EIPS) sur site Electricité De France.

Références :

- Arrêté INB 7/02/2012 fixant les règles générales relatives aux INB : Code du travail, de la santé publique et de l'environnement (ex-loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et la sécurité en matière nucléaire)
- Note technique Electricité De France 85 114 à l'indice en vigueur
- Décret N° 2003-296 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants
- Décret N° 2007-1570 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants, et modifiant le code du travail
- Décret N° 2007-1582 relatif à la protection des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants et portant modification du code de la santé publique.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Préparation de la prestation, Pilotage de la prestation et gestion des aléas, Management des équipes et pilotage de la sous-traitance.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 16618 - Pilotage de la prestation, gestion des aléas</p>	<p>Descriptif</p> <p>Une traçabilité de toutes les interventions réalisées et de toutes les décisions prises pendant le chantier.</p> <p>Une vision détaillée de l'avancée technique et financière de la prestation.</p> <p>Une transmission des documents au client dans les délais (documents d'intervention, constat d'aléas, écarts, etc...).</p> <p>La pérennisation des bonnes pratiques.</p> <p>Une amélioration de la performance des points de vue qualité, délais, sécurité, sûreté, radioprotection.</p> <p>Un client informé en temps réel de l'avancement du chantier</p> <p>Des délais tenus, des coûts respectés, et un résultat financier optimal dans le cadre d'une dosimétrie globale optimisée, sans accident, ni contamination, ni d'évènement lié à la sûreté, la sécurité, l'environnement.</p> <p>Des équipes de chantiers adéquates en terme de qualification et d'effectif.</p> <p>Pas d'attente liée à la prestation intégrée.</p> <p>La préservation de la sûreté et de la sécurité des intervenants.</p> <p>Modalités d'évaluation</p> <p>En cours de formation : évaluations en situation professionnelle en entreprise par un binôme de tuteurs</p> <p>Pour valider le bloc 2 : il faut valider 8 compétences sur les 11 associées</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 16618 - Préparation de la prestation</p>	<p>Descriptif Une identification du périmètre de responsabilité technique et juridique de son entreprise et des différents fournisseurs. Des risques anticipés sous forme de documents formalisés. Le respect de la sécurité, sureté et environnement Un plan directeur, un plan d'actions définissant les moyens à mettre en œuvre pour l'intervention et validé par l'entreprise Des coûts prévisionnels optimisés et des moyens matériels (outillages, matériels et pièces de rechange), et humains prévus, dans le respect de la sûreté, de la sécurité des équipes, de la radioprotection, de l'environnement et des délais d'intervention. Une logistique adaptée à l'accueil de l'ensemble des sous (co)-traitants. Un planning validé par le client et l'entreprise Une vision globale de l'ensemble des documents qualité et technique nécessaires à la prestation. Des documents prêts et à jour au moment de la prestation</p> <p>Modalités d'évaluation En cours de formation : évaluations en situation professionnelle en entreprise par un binôme de tuteurs</p> <p>Pour valider le bloc 1 : il faut valider 13 compétences sur les 17 associées</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 16618 - Management des équipes et pilotage de la sous-traitance</p>	<p>Descriptif Des équipes informées du déroulement, objectifs de la prestation, et niveau de performance attendus dans le contrat avec le client. Des équipes travaillant dans le respect du droit du travail et des règles propres à l'entreprise. L'adhésion des équipes et du client au planning et aux ressources proposés. Des organigrammes de chantier optimisés. Un impact minimum en cas d'aléa, une proposition de solutions adaptées. L'atteinte des niveaux de performance requis en terme de : sûreté, sécurité, dosimétrie, qualité et coûts.</p> <p>Modalités d'évaluation En cours de formation : évaluations en situation professionnelle en entreprise par un binôme de tuteurs</p> <p>Pour valider le bloc 3 : il faut valider 11 compétences sur les 14 associées</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le président est un professionnel, le jury comporte 50% de professionnels, et 50% de formateurs.
Après un parcours de formation continue	X	Le président est un professionnel, le jury comporte 50% de professionnels, et 50% de formateurs
En contrat de professionnalisation	X	Le président est un professionnel, le jury comporte 50% de professionnels, et 50% de formateurs

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Le président est un professionnel, le jury comporte : - 50% de professionnels, (avec représentation à parts égales des employeurs et des salariés), - 50% de formateurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 janvier 2008, jusqu'au 24 janvier 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable d'activités en environnement nucléaire" avec effet du 28 avril 2018, jusqu'au 24 mai 2022.

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable d'activités en environnement nucléaire" avec effet au 24 janvier 2013, jusqu'au 28 avril 2018.

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 certifiés par an

<http://www.irup.com>

Autres sources d'information :

Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP)

<http://www.irup.com>

Lieu(x) de certification :

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP) : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) [Saint Etienne]

IRUP

Campus Industriel - Rue Copernic

CS 20369

42050 Saint Etienne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IRUP - Campus Industriel - Rue Copernic - CS 20369 - 42050 Saint Etienne

Historique de la certification :

Certification précédente : Pilote de Prestation Globale en Environnement Nucléaire